

**CEPED**  
CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION  
ET LE DÉVELOPPEMENT  
15, rue de l'École-de-Médecine  
75270 PARIS CEDEX 06  
Tél. : (1) 46 33 99 41

QUATRIÈME COLLOQUE DE DEMOGRAPHIE AFRICAINE

OUAGADOUGOU : 20 - 25 JANVIER 1975

MIGRATIONS - RECENSEMENTS ADMINISTRATIFS - ETAT - CIVIL

-----

ENQUÊTE NATIONALE SUR LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES  
EN HAUTE-VOLTA, 1974-1975 :

METHODOLOGIE

PAR : VICTOR PICHE, JOEL GREGORY ET SIDIKI COULIBALY  
AVEC LA COLLABORATION DE : MARCEL POUSSI ET ANDRE COUREL

LE P L A N

INTRODUCTION

- A - Comparaison avec les études antérieures (1960-61 et 1972-73)
- B - Types de collecte
  - 1° - Enquête par sondage
    - a - Buts
    - b - Définitions
    - c - Questionnaires
  - 2° - Enquête sur les motivations
    - a- Buts
    - b - Questionnaires
  - 3° - Discussions de groupe
  - 4° - Etude socio-économique
- C - Quelques inconvénients méthodologiques.

## INTRODUCTION :

La troisième des enquêtes importantes sur les migrations Voltaïques, l'Enquête Nationale sur les mouvements migratoires, est en cours actuellement. Cette enquête couvre toute la Haute-Volta, elle touche et les hommes et les femmes et elle vise à étudier les migrations internes aussi bien que les migrations internationales.

Les objectifs de l'enquête sont doubles : Mesurer et expliquer les mouvements migratoires Voltaïques. Ces objectifs à la fois quantitatifs et qualitatifs, impliquent des types variés de collecte des données. Dans cette communication nous présentons les quelques aspects les plus pertinents de ces variétés de collectes. D'abord nous situons la méthodologie de cette enquête par rapport aux deux autres enquêtes sur les migrations Voltaïques. Deuxièmement nous résumons les quatre types de collectes employés actuellement. Finalement nous expliquons pourquoi la méthodologie retenue a été choisie malgré certains inconvénients.

### A - COMPARAISON AVEC LES ETUDES ANTERIEURES -

Il y a deux autres enquêtes qui ont essayé de mesurer les mouvements migratoires, celle de 1960-1961 dirigée par Rémy CLAIRIN et celle de 1972-1973 de l'O.R.S.T.O.M. (1)

L'enquête de 1960-61 était effectuée au même moment que l'enquête démographique par sondage. Dans l'enquête démographique elle-même deux questions permettant de cerner le phénomène migratoire ont été posées : le lieu de naissance des individus et leur statut de résidence. Dans l'enquête actuelle des questions correspondantes se retrouvent dans la fiche collective (FCI, décrite ci-dessous).

Jumelé avec l'enquête démographique par sondage un sous-échantillon a été étudié pour mieux cerner les migrations. Pour des raisons diverses, cette enquête s'est limitée à étudier les émigrations. La sous-population échantillonnée était les hommes de 14 ans et plus ayant effectué au moins un séjour d'une durée de 6 mois ou plus à l'étranger. Par contre dans l'enquête de 1974-75 la fiche individuelle (le RP2, décrit ci-dessous) s'adresse à un échantillon des deux sexes âgés de 5 ans et plus qui sont des résidents présents. La population étudiée est donc beaucoup plus large.

Une deuxième différence se situe au niveau du nombre de séjours retenus : l'enquête de 1960-61 n'étudiait que le premier et le plus long des déplacements, tandis que celle de 1974-75 retient tous les déplacements de 3 mois et plus à partir d'une histoire rétrospective complète des migrations. Pour les deux déplacements retenus par l'enquête de 1960-61, des renseignements ont été collectés sur la situation du migrant au départ et à l'arrivée, les circonstances du départ et de l'arrivée, les renseignements sur le séjour et les circonstances de retour. Tandis que tous ces sujets sont touchés par le questionnaire individuel (RP2) de l'enquête de 1974-75, les questions posées sont parfois plus détaillées dans l'enquête de 1960-61. Bref, l'enquête actuelle retient un plus grand nombre et une plus grande variété de déplacements par individu avec un peu moins de détail que l'étude de 1960-61.

Il y a cependant une série de questionnaires (NM4, M5 et M6) qui est employée par l'enquête actuelle et qui n'a pas de parallèle dans l'enquête de 1960-61. Ces questionnaires, décrits plus loin, ont pour but d'aller au delà des informations strictement quantifiables en ce qui concerne les conditions de départ, d'arrivée et de séjour. Finalement il faut aussi souligner l'existence de deux autres formes de collecte, utilisées par l'étude actuelle, qui sortent de la forme classique du questionnaire individuel et qui ont pour but d'approfondir les informations disponibles sur les conditions de départ, d'arrivée et de séjour aussi bien que sur quelques-uns des effets des mouvements migratoires : Il s'agit des discussions de groupe et des études structurelles des localités enquêtées (voir ci-dessous pour plus de détails).

L'enquête de 1972-73 de l'O.R.S.T.O.M. se compare avec celle qui se réalise actuellement par la variété des informations collectées. Cette enquête cependant est limitée à la population rurale du pays Mossi (3) et ne couvre pas la population des autres régions de la Haute-Volta, ni la population des centres urbains. L'enquête de l'ORSTOM ne retient que les déplacements d'une durée de six mois et plus, alors que celle de 1974-75 retient tout déplacement de trois mois et plus. La plus grande différence entre l'enquête de l'ORSTOM et celle de 1974-75 est la technique de collecte des données statistiques sur les migrations antérieures. L'étude de l'ORSTOM en pays Mossi est basée sur une enquête à passage renouvelé, c'est à dire une comparaison des interviews achevées en 1960-61 (par l'enquête démographique par sondage) avec des ré-interviews dans les mêmes concessions en 1972-73. Par contre, l'étude actuelle est basée sur des données rétrospectives d'une enquête à passage unique.

Il est difficile de comparer systématiquement l'enquête de l'ORSTOM avec celle de 1974-75 dû au fait que la méthodologie de tous les volets de l'étude de l'ORSTOM n'est pas encore disponible. Il existe, par exemple, une étude géographique et une étude psychologique qui se déroulent parallèlement à l'enquête statistique et pour lesquelles nous n'avons pas de précisions sur la méthodologie. Ici nous nous limiterons donc à une comparaison entre l'enquête statistique de l'ORSTOM et celle de 1974-75.

Les deux enquêtes sont basées sur des fiches collectives semblables. L'enquête de 1974-75 comprend des renseignements sur les émigrés et les absents en plus de détails. Par ailleurs, l'enquête de l'ORSTOM étant un passage renouvelé, inclut des questions sur les décès, un élément absent dans l'enquête de 1974-75. Les deux enquêtes établissent une histoire rétrospective de tous les déplacements (fiche C enquête ORSTOM ; questionnaire RP2, enquête de 1974-75). Cependant, dans l'enquête de l'ORSTOM ce résumé des migrations est limité aux hommes ayant effectué une migration entre 1960 et 1972, tandis que dans l'enquête de 1974-75 chaque personne, de sexe masculin et féminin, de 5 ans et plus est interrogée.

Dans l'enquête de l'ORSTOM il y a plus de détails sur les déplacements de la période 1960-72 (fiches DI, D2 et D3) que dans l'enquête actuelle. Dans cette dernière il y a plus de détails sur les conditions de départ, d'arrivée et de séjour pour le premier et le dernier déplacements volontaires (questionnaires M5 et M6). Dans l'enquête de l'ORSTOM, il y a plusieurs fiches sur la situation matrimoniale au moment des migrations, un sujet qui est limité à une seule question en 1974-75. L'enquête de l'ORSTOM établit une fiche sur le capital le nombre d'aides et la constitution et la nature de l'activité économique de

.../

chaque concession (fiche B). Les mêmes informations sont collectées par l'enquête de 1974-75 mais avec moins de détails et sur un sous-échantillon seulement (questionnaires NM4, M5, et M6). Finalement les deux enquêtes comportent deux types de questionnaires sur les motivations : un adressé aux non-migrants et un (dans le cas de l'ORSTOM) ou deux (l'enquête de 1974-75) adressés aux migrants ; les informations collectées sont très semblables.

On peut établir un bilan des similarités et des différences entre les deux enquêtes (parties statistiques). D'abord l'univers étudié est plus large dans le cas de l'enquête de 1974-75. De plus les migrations étudiées sont celles des deux sexes en 1974-75, contre celles des hommes seulement dans l'enquête de l'ORSTOM par ailleurs l'enquête de l'ORSTOM rentre en plus grand détail sur plusieurs sujets. Aussi les techniques de collecte sont très différentes : passage renouvelé dans le cas de l'ORSTOM, passage unique rétrospectif dans le cas de 1974-75. En ce qui concerne les études parallèles les auteurs supposent que les quatre types de collecte de l'enquête de 1974-75 font davantage parti d'un ensemble intégré (voir ci-dessous) que celles de l'enquête de l'ORSTOM.

## B - TYPES DE COLLECTE

Compte tenu des objectifs définis ci-haut, quatre types de collecte sont utilisés afin de recueillir les informations nécessaires. Il s'agit d'une enquête par sondage, d'une enquête sur les motivations, d'une série de discussions de groupes, et enfin d'une étude socio-économique.

### 1 - ENQUETE PAR SONDAGE

#### a - Buts

L'enquête par sondage a pour but principal de recueillir les données permettant de mesurer statistiquement le phénomène migratoire. Bref la mesure comprend essentiellement l'estimation des taux, des volumes et des directions des mouvements migratoires en relation avec quelques variables socio-démographiques comme le sexe, l'âge au moment du déplacement, l'éducation, la religion, l'éthnie, etc. De plus, cette enquête vise à cerner le phénomène migratoire sur le plan quantitatif tant au niveau national que rural et urbain, et parfois au niveau national que rural et urbain, et parfois au niveau régional.

Il s'agit donc ici d'une part de dénombrer les individus appartenant à un ménage, c'est à dire la population de base, et de déterminer leur statut de résidence (résident habituel, passages, etc.). D'autre part, l'histoire migratoire de la population résidente est reconstituée afin de réunir tous les détails concernant le nombre de déplacements et les circonstances entourant chacun de ces déplacements.

#### b - Définitions

Pour déterminer le statut de résidence quatre définitions sont retenues : (i) résidents présents, i.e. les résidents habituels ou toute personne arrivée depuis plus de 3 mois et qui est présente le jour de l'enquête ; (ii) résidents absents, i.e. les résidents habituels absents depuis moins de trois mois ; (iii) émigrés, i.e. les anciens résidents ayant déménagé ou tout résident parti depuis plus de 3 mois ; et (iv) passagers, i.e. les personnes de passage en visite arrivées depuis moins de 3 mois. Bref il est clair que pour la présente enquête, un déplacement ou une migration n'est considérée comme telle que si la durée est de 3 mois ou plus.

## C - QUESTIONNAIRES

L'enquête par sondage comporte deux questionnaires. Le premier, la fiche collective (FCI), sert à établir la liste des personnes présentes ou absentes habitant habituellement dans la concession, y compris toutes celles qui ont résidé dans la concession au cours des cinq dernières années mais sont parties ailleurs en Haute-Volta ou à l'étranger. De plus, la liste doit inclure également toutes les personnes de passage dans la concession au moment de l'enquête. En somme, toutes les personnes répondant aux quatre critères définis précédemment sont inscrites sur la fiche collective. Le deuxième questionnaire (RP2) porte sur les déplacements proprement dits des résidents présents âgés de 5 ans et plus.

### 2 - ENQUETE SUR LES MOTIVATIONS

#### a - Buts

L'enquête sur les motivations implique beaucoup plus que strictement le domaine des motivations pouvant expliquer les mouvements migratoires. Il s'agit en fait d'une gamme de domaines touchant les conditions de départ et d'arrivée, les causes et les effets de la migration et quelques aspects de politiques de migration. Cette deuxième forme de collecte se veut un complément essentiel de l'enquête par sondage : l'aspect purement statistique et quantitatif de cette dernière est donc complétée par des informations détaillées susceptibles d'expliquer les mouvements migratoires.

#### b - Questionnaires

L'enquête motivation comprend trois questionnaires : un pour les non-migrants (NM4) et deux pour les migrants (M5 et M6).

##### NM4

Le NM4, utilisé pour tous les non-migrants du sous-échantillon motivation, comprend plusieurs thèmes :

- Questions sur la famille, les loisirs, les relations inter-générationnelles, le rôle des anciens migrants, les attitudes des gens vis-à-vis des migrants, la santé, etc...
- Questions d'ordre économique : la terre, les champs, les impôts, les besoins d'argent, etc...
- Questions d'ordre politique: les centres de main-d'oeuvres, politiques pour aider les ressortissants voltaïques à l'étranger, conditions de venue des étrangers en Haute-Volta, opinions favorables ou défavorables à la migration, etc...

##### M5 (premier déplacement)

Le M5 s'adresse à tout migrant du sous-échantillon dont le premier déplacement est volontaire. Les questions recourent en partie celles du NM4 afin de faciliter la comparaison des attitudes des migrants et des non-migrants. Donc, la plupart des questions du NM4 sont également posées dans le M5 mais en plus il y a des questions sur :

- L'influence des anciens migrants sur la décision de migrer.
- La situation socio-économique et familiale des migrants au moment de leur départ.
- La perception du lieu d'arrivée et du départ, les idées qu'il pouvait avoir sur le lieu d'arrivée avant son déplacement, etc...

../

## M6 (dernier déplacement)

Ce questionnaire n'est utilisé que pour tous les individus ayant répondu au M5 et ayant effectué plus d'un déplacement volontaire : dans ce cas, on interroge l'individu sur son dernier déplacement. Essentiellement, le M6 reprend les questions du M5, moins les questions générales sur les attitudes face aux politiques gouvernementales. En plus, il y a une section qui concerne uniquement les déplacements récents, c'est-à-dire les déplacements des cinq dernières années : Cette série de questions a pour but de cerner les déplacements causés par la sécheresse et la famine. Enfin, une autre section est réservée aux migrants actuels, c'est-à-dire tout ceux qui ne se trouvent pas dans leur lieu d'origine : à ceux-là, on pose des questions sur leurs intentions de retourner dans leur lieu d'origine, etc...

### 3 - DISCUSSIONS DE GROUPE

Les interviews structurées classiques ne permettent pas de recueillir toutes les informations approfondies sur la perception envers le phénomène migratoire et envers les migrants eux-mêmes. Plusieurs sujets déjà touchés par les questionnaires sur les motivations (NM4, M5 et M6) sont repris par les discussions de groupe, mais en mettant l'accent sur la perception collective plutôt qu'individuelle.

Les discussions de groupe fournissent des indications sur les questions suivantes :

- i - Quelle est l'opinion des migrants et des non-migrants sur le pourquoi des déplacements et le pourquoi des non-déplacements ? quelles sont les causes en jeu ? famille ? économie ? éducation ? autres ?
- ii - Quelles sont les influences des gens qui se sont déplacés sur ceux qui sont restés sur place ?
- iii - Quelle est la perception des lieux d'arrivée et de départ ? Qu'est-ce qui attire les individus en Côte-d'Ivoire, au Ghana, et la ville ?
- iv - Quels sont les effets de ces déplacements sur les lieux d'arrivée et de départ ?
- v - Quelle doit être la politique du Gouvernement dans le domaine des migrations ?

Ces discussions sont menées par un animateur ou une animatrice qui prépare la discussion par des causeries préliminaires et qui par la suite amène la discussion de sujet en sujet avec le minimum d'ingérence possible. En plus l'animateur ou l'animatrice essaie de respecter une durée optimale de deux heures pour l'ensemble de la discussion. Toute la discussion après la période préliminaire est enregistrée. Après traduction littérale en langue française, ces enregistrements sont transcrits pour l'analyse. Les groupes de discussion sont composés de 6 à 12 personnes avec des caractéristiques plus ou moins homogènes. Les critères de regroupement des personnes sont les suivants : le sexe, l'âge, le statut migratoire et le niveau d'instruction. Lors de l'enquête en zone urbaine et semi-urbaine 16 discussions de groupe sont organisées, 8 à Ouagadougou et 8 à Bobo-Dioulasso. Dans la zone rurale 8 discussions sont effectuées en pays Mossi et 8 autres ailleurs.

### 4 - ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE

L'étude socio-économique a pour but de collecter des données d'ordre structurel dans les 11 centres de l'enquête urbaine et semi-urbaine et dans tous les villages de l'échantillon de l'enquête rurale. Cette étude recueille des

informations indépendantes qui peuvent être liées au phénomène migratoire. Ces informations jouent un double rôle dans l'ensemble de l'enquête actuelle : (i) elles donnent l'arrière-fond de l'analyse des autres données recueillies, elles suggèrent des hypothèses concernant les causes et les effets des mouvements ; et (ii) par la suite elles permettent une meilleure interprétation des autres données collectées par l'enquête, en complétant les interviews individuelles et collectives.

L'étude socio-économique poursuit trois grandes lignes d'investigation : le contexte administratif et politique, le contexte économique et le contexte social. Pour tous les trois, l'évolution historique est tracée et la situation actuelle est évaluée.

Le contexte administratif et politique est précisée à partir de l'histoire du centre ou du village : la date de création (si connue) et les statuts durant la période coloniale et depuis l'indépendance. Les autorités actuelles du centre ou du village sont indiquées et leur rôle est étudié : les autorités du département, de la Sous-préfecture, de la commune ou du village ; les autorités traditionnelles, y compris les chefs de quartier, de canton, de village et de terre ; les députés, délégués et conseillers ; et les autorités religieuses. Finalement les contraintes administratives sont précisées les impôts, les taxes et patentes, et le recrutement des militaires et des travailleurs (avant 1960).

L'infrastructure économique actuelle et son évolution est inventoriée, en mettant l'accent sur les voies et moyens de communication (les routes, la voie férée, l'aviation, les moyens de transport et les P.T.T.) et l'éclairage et les eaux (les centrales, les groupes électrogènes, l'adduction d'eau, les barrages, les puits et les cours d'eau). Par la suite l'étude du contexte économique est élaborée à partir d'une revue des principales activités économiques de la localité en question. Plusieurs aspects de l'agriculture sont investigés : les moyens et techniques de mise en valeur des terres, les cultures et le problème de la soudure et de la sécheresse. L'élevage aussi est examiné : la technique des éleveurs, les parcours et la disponibilité des pâturages, les types d'élevage et leur importance, la commercialisation du bétail et l'action sanitaire animale. L'importance de la pêche, la chasse et l'exploitation forestière est étudiée aussi. L'artisanat traditionnel, l'artisanat moderne et l'industrie sont tous les trois inventoriés. Finalement, l'étude du contexte économique précise les activités du secteur commercial, y compris le marché, les établissements commerciaux et les tabliers.

L'étude du contexte social touche à plusieurs genres d'institutions : scolaires, sanitaires, culturelles et religieuses. Des données sont recueillies sur leurs dates de création, leur personnel, les effectifs des personnes touchées, etc.

Ces informations sont recueillies par une équipe de cinq chercheurs et une dizaine d'enquêteurs. Plusieurs techniques de collecte sont utilisées. Les responsables administratifs et politiques sont interviewés. Par des discussions en groupe des informations sont collectées auprès des vieux. Une enquête visuelle des établissements économiques et sociaux est faite. Les archives des institutions officielles sont dépouillées. En d'autres mots, ces données sont assemblées un peu partout dans les localités en question à partir de toutes les informations jugées utiles.



C - QUELQUES INCONVENIENTS

Toute méthode comporte des limites. Nous présentons ici trois difficultés inhérentes à la méthode utilisée dans la présente enquête. Nous voudrions suggérer par cette discussion les raisons (autres que la question importante du coût) pour lesquelles la méthode actuelle a été choisie.

Une première difficulté est celle du dénombrement des gens présents (les résidents présents et les passagers sur le FCI). Il y a la possibilité d'une sous-estimation de certaines catégories de gens due surtout, dans le cas actuel, au système d'impôt per capita. Il se peut aussi que d'autres craintes empêchent le bon dénombrement, tel que, par exemple, la situation délicate des résidents Voltaïques d'origine ou de parentés maliennes. Il y a peu de chose que l'on peut faire pour éviter une telle sous-estimation systématique pour ces raisons économiques ou politiques. En plus il y a la possibilité des malentendus entre l'enquêteur et le répondant, qui pourraient engendrer soit une sous-estimation soit une sur-estimation des individus présents (la possibilité de confusion des passagers avec des résidents présents ou de confusion des résidents présents avec les résidents absents). Avec une bonne formation et un contrôle rigide on peut espérer minimiser ce genre d'erreur. En plus la combinaison d'une fiche collective (FCI) avec un questionnaire individuel (RP2) minimise la fausse classification du statut de résidence des personnes.

Deuxièmement dans une enquête rétrospective sur les migrations il est très difficile de repérer correctement les absents (les émigrés et les résidents absents sur le FCI) hors de l'aire de l'échantillon (à l'étranger dans le cas actuel). Les renseignements fournis sur ces individus sont donnés par des tierces personnes. Même quand il n'y a pas d'oubli de ces individus absents, les informations données sont entachées d'imprécisions ou limitées par l'ignorance de certains détails. Par contre, tous ceux qui sont absents à l'intérieur de l'aire de l'échantillon (la Haute-Volta) font toujours parti de l'univers étudié, et sont donc représentés par les personnes présentes dans les autres localités voltaïques de l'échantillon.

Une troisième difficulté concerne l'inexactitude de la mémoire qui est généralement reconnue comme le problème majeur de la méthode rétrospective. Ce problème est supposé être d'autant plus important que le répondant est vieux et que les événements sont nombreux. Mais si le problème est généralement reconnu aucune mesure n'a été faite jusqu'à présent du degré d'erreur qui pourrait exister, ni aucune estimation tentée pour voir quel degré d'oubli pourrait être éliminé par une bonne collecte (enquêteurs, questionnaires, contrôle, etc...) Donc pour le moment il n'est pas possible de mesurer le présumé avantage des autres méthodes de collecte. Quant à nous, pour plusieurs raisons nous pensons que le problème de mémoire ne justifie pas le rejet de la méthode rétrospective pour l'étude des migrations. D'abord, une migration est un événement important dans la vie de quelqu'un, à la fois sur le plan sociologique et psychologique et souvent sur le plan économique aussi, surtout quand ces déplacements ont une certaine durée et couvrent une certaine distance. De plus, il y a peu de raison pour que quelqu'un veuille cacher un déplacement et donc les enquêtés dans la plupart des cas n'ont aucune résistance à en discuter. Aussi avec une stratégie qui maximise la facilité à se rappeler, avec des questions interdépendantes, l'enquêteur peut aider le répondant à reconstituer sa vie migratoire ; si toute la vie de la personne est couverte, le problème de la période de référence est ainsi évité. Finalement, si l'analyse montre des raisons de croire que l'exactitude des informations sur les déplacements se détériore avec l'ancienneté du mouvement, l'analyse finale pourrait être limitée aux années les plus récentes.

Notes

(1) Il faut noter qu'il y avait d'autres études importantes sur les migrations voltaïques, celles de Elliott P. SKINNER et Raymon DENIEL. Nous nous limitons à la discussion des études qui ont tenté de mesurer le phénomène migratoire.

(2) Voir la communication de Rémy CLAIRIN, "L'enquête sur les émigrations de la Haute-Volta", préparée pour ce colloque, pp. 1-4.

(3) Strictement parlant, les strates Mossi et Bissa de l'enquête démographie par sondage de 1960-61. Voir la communication préparée par l'CRSTOM pour ce colloque pour les détails de cette enquête ; voir aussi le rapport au Ministère du Travail et de la Fonction Publique de Novembre 1973, "Résultats bruts de l'enquête statistique par sondage", rédigé par J.L. BOUTILLIER A. QUENEL et J. VAUGELADE./.